



## ATTESTATION D'ASSURANCES

Assuré : **COPF** « **Comité Olympique de Polynésie Française**

N° client : 6325

Police n° : 58228666 D

Période de garantie : 01/01/2024 au 31/12/2024

Nous, soussignés, **LE BRIS – ASIN**, Agents Généraux de la Compagnie **GENERALI SOLUTIONS D'ASSURANCES** certifions que le COMITE OLYMPIQUE de POLYNESIE FRANCAISE est bien couvert par la police d'assurance N°58228666 D pour la période du **01/01/2024 au 31/12/2024** et renouvelable par tacite reconduction.

Nous attestons aussi que les professeurs et les entraîneurs licenciés, bénévoles ou non, qui œuvrent dans les fédérations sportives et leurs clubs dûment déclarés par le COPF, bénéficient des garanties Responsabilité civile dudit contrat.

La présente attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit. Toutefois, elle n'engage ni le souscripteur, ni GENERALI France Assurances au-delà des limites du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Papeete, le jeudi 7 décembre 2023

